

FICHE DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Décor

Descriptif : _____

Espace scénique : _____

Ouvertures : _____

Profondeur : _____

Hauteur : _____

Temps de montage (réglage son/lumière inclus) : _____

Temps de démontage : _____

Si votre candidature est retenue, il vous sera demandé pour l'édition des programmes de nous fournir 3 photos numériques de bonne qualité du spectacle, d'envoyer par courrier 3 affiches et quelques flyers de la pièce.

Le choix des spectacles est fait de manière subjective. Les organisateurs ont tenu compte de toutes les contraintes techniques et organisationnelles tout en préservant l'harmonie et la diversité du festival.

Merci de nous retourner cette fiche de renseignements soit par mail :

contact@malleaugrenier.com

Soit par courrier à l'adresse ci-dessous :

Catherine Canovas

10, route de Sous-Etraz • CIDEX 1063 • 74140 Massongy • Tél. 04 50 31 97 93

La troupe déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des articles et les accepter.

A _____, le _____

Signature du responsable : _____

Matériel à disposition :

Lumières: 12 PC 1000 watts • 5 PC 500 watts • 2 découpes 1000 watts • 1 strombo
1 table lumière 2 x 24 • bloc de puissance 18 pistes en 16 ampères

Son: Lecteur CD • Carte son externe USB • Ampli

Scène de Quincy: 4,80 m. d'ouverture • 5 m. de profondeur • 2,80 m. de hauteur utile

www.malleaugrenier.com

THEATRE DE QUINCY

La Malle au Grenier

5^e Festival de théâtre de Massongy

« Quincy soit-il ! »

24, 25 et 26 novembre 2017

Règlement du festival

La Malle au Grenier organise son 5^e Festival de théâtre à Massongy (théâtre, théâtre pour enfants, contes, lecture, impro). Le festival est ouvert à toutes les troupes exclusivement amateur. La durée du spectacle ne devra pas excéder 2 heures entracte inclus, les spectacles de courtes durées seront aussi les bienvenus. La sélection des spectacles est assurée par le comité d'organisation composé par des membres du comité d'administration de La Malle au Grenier.

Le Festival aura lieu les 24, 25 et 26 novembre 2017 au Théâtre de Quincy (49 places) et à la salle des fêtes de Massongy. Les organisateurs décideront du lieu de représentation en fonction des besoins de chaque groupe et du public ciblé.

La date limite d'inscription est le 31 mai 2017. Tout dossier arrivant après cette date ne sera pas pris en compte. Une fois le choix des spectacles retenus, toutes les troupes et groupes candidats en seront informés et ce, avant le 30 juin 2017.

Indemnités de transport

Les déplacements ne seront remboursés (2 véhicules par troupe) que pour les troupes ayant plus de 50 km par véhicule, de trajet aller-retour à raison de 0,30 € le km. Un seul déplacement par véhicule sera remboursé. Le montant total des frais ne pourra excéder 150 € par troupe.

Un repas est prévu le vendredi soir et le samedi soir après le dernier spectacle. Chaque troupe devra confirmer sa présence avec le nombre de convives avant le 1^{er} novembre.

L'hébergement reste à la charge de chaque troupe.

Critères de sélection

Les troupes et groupes qui se portent candidats doivent envoyer leurs dates de représentations à venir accompagnées de 2 invitations ou un support DVD de leur spectacle. Dossier complet indispensable.

Moyens techniques nécessaires. Ils seront ceux que le festival met à la disposition Temps de montage et de démontage (décors, lumière et son). Le montage et le démontage sont effectués par la troupe.

Obligations des troupes et groupes retenus

Les troupes et groupes s'engagent à respecter le temps qu'ils ont défini lors de l'inscription pour le montage, le spectacle et le démontage. Ils s'engagent aussi à respecter les horaires définis par l'organisation. Ceux-ci leur seront communiqués lors de la confirmation de leur participation.

L'ordre et le lieu des représentations est fixé par le comité du festival. Chaque troupe ou groupe proposera des dates de représentations possibles.

Conditions d'accueil

Le paiement des droits d'auteurs SACD et SACEM sont pris en charge directement par l'organisation du festival.

Prise en charge pour le déplacement et les repas: les artistes présents sur scène, 2 techniciens et le metteur en scène.

Contenu du dossier de candidature

Indispensable

- Fiche de renseignements.
- Attestation d'assurance RC.
- Autorisation SACD de jouer les spectacles jusqu'en novembre 2017 avec le numéro du dossier.
- Présentation de la troupe et synopsis de la pièce d'une dizaine de lignes chacun et distribution.
- Photos en situation de jeu sous forme informatique.
- Vidéo du spectacle complet si nous n'avons pas la possibilité de voir la pièce.
- Plan de feu.

Si possible

- Dossier de presse concernant la troupe et la pièce proposée.
- Plaquette de présentation sous forme informatique.
- Affiche du spectacle format A3.

Cochez vos disponibilités

	Matin	Après-midi	Soir
Vendredi 24			
Samedi 25			
Dimanche 26			

